



Charte D'ENGAGEMENT LGBT+

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Préambule



autre cercle

Seuls des changements concrets des cultures, des organisations et des pratiques peuvent faire progresser les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Fort de ce constat et afin d'assurer un environnement de travail inclusif pour les personnes Lesbiantes, Gay, Bisexuelles ou Transgenres (LGBT+), L'Autre Cercle, association ayant pour objet de promouvoir l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde du travail, a créé en 2012, à l'initiative d'Accenture, la Charte d'Engagement LGBT+ qui lie les organisations publiques et privées à leurs employé·es LGBT+ et non-LGBT+.

En 2022, L'Autre Cercle, en partenariat avec le Caélf (Collectif des associations étudiantes LGBT+ d'Île-de-France), la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) et avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de L'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur, convaincu·es que l'ensemble des parties prenantes du monde de l'enseignement supérieur ont un rôle à jouer pour garantir à leurs étudiant·es et élèves un environnement d'études bienveillant et les préparer à devenir les acteur·ices d'un monde professionnel inclusif, proposent aux établissements d'enseignement supérieur la Charte d'Engagement LGBT+, les engageant auprès du personnel, de leurs enseignant·es et de leurs étudiant·es et élèves LGBT+ et non LGBT+.

en partenariat avec



et le soutien de

